



DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER(E)

NIVEAU 6 – DURÉE DE 3 ANS – GRATUIT POUR
L'ÉTUDIANT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Code RNCP8940, selon l'[arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier](#), paru au Journal Officiel le 25/01/2020

OBJECTIF

L'apprenti acquiert de l'autonomie, de la responsabilisation, de la réflexion et développe ses ressources théoriques et pratiques. La formation permet d'augmenter l'esprit d'équipe et l'attitude professionnelle.

PRE-REQUIS

- Être âgé de moins de 30 ans ou disposer d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé sans condition d'âge
- Être admis au sein d'un IFSI partenaire (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
- Avoir trouvé un employeur

Conformément à [l'article L3111-4](#) du code de la santé publique, tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre les maladies mentionnées à l'alinéa premier du présent article (l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite).



METIER

Les infirmiers sont indispensables au sein de leur équipe pluriprofessionnelle. Ils interviennent de manière autonome dans de nombreux domaines et peuvent ainsi se spécialiser par la suite. Ils agissent en collaboration ou de manière autonome. Ils ont pour mission d'évaluer, analyser, concevoir, définir, planifier, prodiguer et évaluer des soins de santé infirmiers de nature préventive, curative ou palliative. Les infirmiers maintiennent ou restaurent la santé de leurs patients en accord avec leur projet de vie. Ils sont amenés à intervenir au sein de structure ou à domicile. Ils font le lien entre le patient et son entourage.

LIEUX D'EXERCICE POSSIBLE

- Etablissement de santé.
- Etablissement scolaire.
- Centre de soins et de rééducation.
- Aide à domicile.
- Maison de retraite et EHPAD.
- Exercice libéral au bout de 2 ans.
- Entreprise.
- Armée, Sapeurs-pompiers, humanitaire.

PUBLIC

L'accès à ce diplôme par la voie de l'apprentissage vise les bacheliers, les étudiants infirmiers en cours de scolarité de moins de 30 ans.

APTITUDES

Devenir infirmier demande des qualités relationnelles pour instaurer une relation de confiance avec les patients ainsi que de l'écoute, de l'observation et un esprit d'équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation répond à un [référentiel national en vigueur](#). Elle est composée de différentes unités d'enseignement à valider :

DATES CLES

- Candidature à déposer sur Parcoursup.
- Signature des contrats : jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation.
- Rentrée scolaire : en septembre et en février en fonction des IFSI partenaires.

TARIF

La formation est gratuite pour l'apprenti.

ACCESSIBILITE

La formation est accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale.

- Personne référente handicap : referent.handicap@santest.fr

METHODES PEDAGOGIQUES

L'apprenti va alterner la théorie et la pratique lui permettant une immersion professionnelle.

Les différents intervenants pédagogiques vont varier leurs méthodes d'enseignement théoriques : cours magistraux, travaux de groupe, travaux dirigés et travaux pratiques.

- Psychologie, sociologie, anthropologie ;
- Législation, éthique, déontologie ;
- Cycles de la vie et grandes fonctions ;
- Biologie fondamentale ;
- Pharmacologie et thérapeutiques ;
- Infectiologie et hygiène ;
- Santé publique et économie de la santé ;
- Raisonnement et démarche clinique infirmière ;
- Projet de soins infirmier ;
- Rôle infirmier, organisation du travail et interprofessionnalité ;
- Soins relationnels ;
- Soins éducatifs et préventifs ;
- Initiation à la démarche de recherche ;
- Encadrement des professionnels de soins ;
- Soins d'urgence ;
- Soins infirmiers et gestion des risques ;
- Soins palliatif et fin de vie.

PASSERELLES D'ACCES

Faire la demande auprès de l'IFSI partenaire pour des dispenses ou allègement d'unités d'enseignement par suite d'une formation antérieure validée, de certifications, de titre, de diplôme obtenu ou du parcours professionnel. Le dossier fera l'objet d'une décision individuelle prise par le directeur d'établissement.

COMPETENCES A ACQUERIR

MODALITES D'EVALUATION

Conformément au référentiel national en vigueur, l'évaluation des connaissances de l'apprenti est réalisée par un contrôle continu ou par un examen final ou encore par ces deux modes de contrôle combinés. L'année est composée de 2 semestres qui comportent une session d'examen et une session de rattrapage. Pour passer à l'année supérieure, la validation de l'année précédente est requise.

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle ;
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ;
9. Organiser et coordonner les interventions soignantes ;
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

VOIES D'ACCÈS AU DIPLOME SALAIRE

Le diplôme d'Etat infirmier est disponible par la voie de :

- L'apprentissage.
- La formation initiale.

POURSUITES D'ETUDES

SPECIALISATION : la validation du diplôme permet d'obtenir 180 crédits européens, l'équivalent d'une licence reconnue au niveau européen.

- Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.
- Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste.
- Diplôme d'Etat d'Infirmier Puériculteur.
- Cadre de santé.
- Etude de kinésithérapeute.

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année d'exécution du contrat	27%	43%	53%	100%
2 ^{ème} année d'exécution du contrat	39%	51%	61%	100%
3 ^{ème} année d'exécution du contrat	55%	67%	78%	100%

Pourcentage du SMIC sur la base de 35h/semaine. Sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables.

CONTACT



Adresse : 4, rue Monseigneur
Thouvenin – 54000 Nancy

Tel : 03 83 41 62 70

Mail : contact@santestcfa.fr

Je suis intéressé :
<https://forms.gle/tbwyLHgnD58sPKDS6>

Web : santestcfa.fr

DUREE

	Enseignement théorique : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel guidé	Stages cliniques (60 semaines de 35h)
1 ^{ère} année	875 h	525 h
2 ^{ème} année	700 h	700 h
3 ^{ème} année	525 h	875 h

La durée de la formation est de 3 ans et comprend également le travail personnel de l'étudiant estimé à 900 heures.

Le temps non passé en enseignement ou en stage sera passé chez l'employeur sous réserve de respecter la législation du travail.

EQUIVALENCES DU DIPLOME

- La validation de la première année ou l'échec au diplôme d'Etat d'infirmier permet d'obtenir le diplôme d'Etat d'aide-soignant en faisant la demande auprès du préfet de la région d'étude.
La validation des 3 années de ce diplôme permet :
- De faire la demande auprès d'un IFAS et/ou d'un IFAP pour obtenir des dispenses de modules pour les diplômes d'aide-soignante et/ou auxiliaire de puériculture ;
- D'accéder à la [licence des Sciences Sanitaires et Sociales et de Sciences de l'éducation](#) ;
- Le grade de licence permet l'inscription aux concours pour rentrer dans l'Education Nationale, le concours d'Aptitude pour le Professorat en Lycée Professionnel (CAPLP) en Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS) ;
- D'accéder à la [2^e année d'étude de psychomotricité](#) à condition d'avoir une moyenne générale d'au moins 10/20 sans note comprise en dessous de 8 ;

S'adresser aux établissements de formation concernés pour plus d'information.

NOS IFSI PARTENAIRES

<https://www.santestcfa.fr/ifs-i-fas/#IFSI>